

LETTRE DE QUEBEC.

(De notre correspondant spécial)

Québec, 11 décembre 1888.

On a constaté, dans les cercles ou on s'occupe surtout de navigation, que dans la dernière partie de l'été et durant tout l'automne la quantité de bois de service partie d'ici pour les ports de la Colombie Britannique a toujours été en augmentant.

Sept à huit steamers ont pris ici des cargaisons complètes de bois de service et de madriers, d'autres de madriers seulement.

Ceux qui surveillent le commerce du port ont vu avec plaisir les steamers prendre leur chargement ici. Cet heureux changement est surtout dû aux concessions faites par les ouvriers du port qui ont enfin consenti à travailler à bord des bateaux qui se servent de leurs propres treuils à vapeur. En présence de leur refus formel, les années précédentes, de grandes quantités de bois de service étaient expédiées de Québec à Montréal pour y être embarquées là, au grand détriment du port de la capitale.

N'eût été cet amendement apporté par les ouvriers du port de Québec à leur constitution, il est probable que nous aurions perdu les différents chargements dont je parlais tout à l'heure.

Espérons que les ouvriers se relâcheront sur la sévérité de leurs règlements, tout le monde ne pourrait qu'y gagner.

À preuve que la navigation se ferme tard cet automne dans le bas du fleuve, c'est qu'il y a actuellement dans le port de Gaspé, six trois-mâts chargés de poissons en destination du Brésil, de Jersey, et des ports de la Méditerranée; deux de ces navires qui doivent se rendre à Jersey ont aussi des passagers à bord.

Le comité spécial nommé par la Chambre de Commerce pour considérer la question de la navigation d'hiver sur le St-Laurent, s'est mis à l'œuvre; si les renseignements obtenus sont favorables, la Chambre de Commerce s'adressera au Gouvernement fédéral pour lui demander de tenter l'entreprise.

On serait pourtant porté à croire que la question la plus importante pour le moment est celle du pont projeté au-dessus du fleuve devant cette ville. Chaque jour nous prouve d'avantage les effets désastreux sur notre commerce faute de ce mode de relèvement entre les rives Nord et Sud. Ainsi, par exemple, un moulin à pulpe actuellement en opération près de Québec expédie ses produits à un point déterminé sur la voie du Grand-Tronc près de Richmond. Comme cet article de commerce est d'un transport assez délicat on l'expédie d'abord par le chemin de fer du Pacifique Canadien, à Montréal, de là on le transborde sur les chars du Grand-Tronc qui le rendent à destination; c'est-à-dire que la pulpe une fois livrée à parcouru une distance de 250 milles par voie ferrée. Avec un pont qui relierait Québec à la Pointe Lévis, le trajet ne serait que de 100 milles entre le point de départ et celui de l'arrivée. Et je ne cite qu'un cas entre mille, pour prouver combien le commerce de Québec, que dis-je, de la moitié de la Province, est paralysé parce que ce mode de communication nous fait défaut. Les marchands de cette ville se plaignent pendant toute la saison d'hiver des difficultés et des retards apportés dans la livraison à Lévis des marchandises transportées d'Halifax pour l'Intercolonial ou des différents marchés de l'ouest par le Grand-Tronc.

Au sujet du mouvement imprimé

pour le perfectionnement du service inter-océanique entre les différents ports d'Europe et le St-Laurent, la rumeur circule qu'arrivant le cas où, l'année prochaine, la ligne Bossière discontinuerait ses trajets, "La Compagnie Transatlantique" serait prête à mettre deux ou trois de ces magnifiques navires à la disposition du public allant du Havre à Québec, si une subvention raisonnable lui est accordée.

Le parachèvement de la ligne du chemin de fer du lac St Jean jusqu'à Roberval va donner un puissant essor au commerce de Québec. En effet de cette dernière place, les marchands pourront expédier leurs articles directement à Roberval qui occupe le centre de cette région si populeuse et si renommée par la richesse de son sol qui s'étend sur la rive occidentale du lac.

Le gouvernement se propose de placer, l'année prochaine, des bouées et des phares sur le lac afin d'en rendre plus facile la navigation.

Entreprises nouvelles. — Il est rumeur dans le monde commercial que M. E. C. Barrow, ci-devant gérant de la Banque du Peuple, à Québec, est sur le point d'ouvrir ici une succursale de la Banque de Québec.

Il a eu, ces jours derniers, réunion des actionnaires de la Compagnie Manufacturière de chaussures de Lévis, et MM. J. C. Hamel, Julien Chabot et G. S. Marceau ont été choisis comme directeurs provisoires. Aux termes de la loi il a été résolu de demander avant le 20 décembre courant un versement de 10 pour cent du capital souscrit, le montant ainsi prélevé devant être déposé à la Banque Nationale. Il a été aussi décidé de faire application pour obtenir des Lettres-Patentes.

La goëlette à vapeur "Lady Belleau" qui a été grée pour la pêche aux Loups-Marins dans le bas du fleuve St Laurent et dans le Golfe, a quitté notre port hier à destination de Manicouagan, qui sera son principal poste pendant la saison d'hiver.

On est décidé de déployer beaucoup d'activité cet hiver dans le commerce du bois de corde sur le parcours de la voie du chemin de fer du lac St Jean. Quelques-uns des entrepreneurs se proposent de mettre sur le marché jusqu'à 2,000 cordes chacun.

Mines. — MM. McArthur Frères ont vendu une partie de leurs intérêts dans les mines d'or de la Beauce pour la somme de \$50,000; ils ont acheté pour \$10,000 de droits miniers de M. Lockwood.

L'exploitation des mines d'amiante prend des développements considérables dans le comté de Mégantic. Les opérations emploient actuellement de 400 à 600 hommes et d'immenses travaux

ont été prochainement commencés sur la propriété acquise dernièrement par M. Werthein, d'Allemagne, comme "Le Prix Courant" l'a annoncé dans le temps.

Je tiens de l'honorable M. Mercier que le gouvernement local est à faire préparer les rapports au sujet de riches mines d'argent, de cuivre et de fer qui ont été découvertes dernièrement dans diverses parties de la Province.

De grandes quantités de madriers d'épinette sont expédiés cet hiver de Lévis, par l'Intercolonial, pour être embarqués à Halifax.

On parle d'une vente de madriers par M. Baptiste de Trois-Rivières à MM. John Burstall & Cie; \$12, \$7, \$37 et \$27 ont été payés, nous dit-on pour les 1ère, 2ème, 3ème et 4ème qualités.

Il est rumeur que MM. R. R. Dobell & Cie de Québec ont acheté des scieries de Montgomerly, la coupe des madriers de la saison prochaine, ainsi que le stock de pin actuellement en hivernement et les madriers d'épinette qui se trouvent actuellement à Calumet.

MM. Hall & Price ont vendu la coupe de leur moulin des Trois-Rivières, comprenant environ 8,000,000 de pieds d'épinette à des marchands des Etats-Unis.

Un feu éclaté samedi dernier dans l'épave appartenant à M. Gourdeau, marchand de cuir, rue St Valier, et occupé par lui-même et M. Marsh comme manufactures de chaussures, MM. Marsh & Cie dont les prémisses ont été en partie détruites, possédaient une assurance de \$55,000. Leur pertes peuvent s'élever à \$6,000. M. Gourdeau, à qui l'épave appartenait l'avait fait assurer pour \$14,000. Les dommages à la maison-même ne dépasseront probablement pas \$1,000. M. Gourdeau avait aussi une assurance de \$7,500 sur son stock; les pertes sur ce dernier peuvent être de \$2,000. Le montant des marchandises dans les deux établissements est évalué à \$150,000. Les compagnies suivantes sont concernées dans cet incendie: La Québec, Glasgow et London, la Commercial Union, la London & Lancashire, la Scottish Union, la National et la Phoenix.

L'établissement de reliure de M. G. A. Lafrance a subi ce matin des dommages considérables à la suite d'une explosion de gaz qui s'est produite dans la rue. M. Lafrance évalue ses pertes à \$2,000 et se propose d'avoir son recours contre la compagnie du gaz.

Une demande de cession de biens a été faite à M. O. Edouard Gagnon de la Baie St Paul, à l'instance de MM. Gauthreau, Peltier & Cie, marchands de cette ville. Passif probable de \$2,000 à \$3,000.

MM. George Lemieux & Cie, marchands de Fraserville, ont fait cession de leurs biens à M. Bédard de cette ville.

Actif et passif réunis \$10,000 ou à peu près. Quelques immeubles se trouvent à faire partie de la faillite, mais on dit qu'ils sont grevés d'hypothèques. Les principaux créanciers intéressés sont MM. Thibaudau-Frères & Cie, Hon. G. Bress et McLimont de Québec, et MM. Gault-Frères de Montréal.

Il y a eu, cet après-midi, réunion des créanciers de M. P. C. d'Auteuil. Ce dernier a offert 60c. dans la piastre à être payés dans un délai de 15 mois, la moitié du passif garantie. Les créanciers ont insisté pour avoir 65c. avec les mêmes conditions, mais faute d'entente, l'assemblée a été ajournée et l'affaire en est restée là.

Porc et bœuf. — Le marché n'a pas changé. Une hausse de 50c. par baril s'est produite la semaine dernière, mais elle ne sera pas de longue durée, la demande ne pouvant manquer d'être plus forte d'ici à quelques jours, vu que les entrepreneurs de chantiers sont à préparer leurs approvisionnements pour la saison d'hiver.

Beurre et fromage. — Les prix pour le beurre ont quelque peu baissé, par suite de la grande quantité qui nous est arrivée et qui continue à nous venir de la campagne. Samedi dernier, les marchands de gros n'ont voulu payer que 17 et 18c. pour du beurre de premier choix.

D'un autre côté, le fromage a une tendance prononcée à la hausse; on attribue le fait à la demande considérable qui nous arrive d'Angleterre pour le fromage canadien. La hausse s'est maintenue ferme depuis quelques semaines.

FARINES.

Patente	le baril	6 57	7 50
Supérieure Extra	"	0 25	0 50
Extra superfine	"	5 75	0 00
Forté à boulanger	"	0 25	0 70
Extra du printemps	"	5 40	5 05
Superfine	"	4 75	5 25
Fine	"	4 25	4 75
Farine en sac de 100 livres	"	2 00	3 25
Gruau d'avoine le baril	"	5 60	5 75
Gruau de blé d'Inde blanc le baril	"	3 50	3 90
Gruau de blé d'Inde jaune le baril	"	3 30	3 40

HUILES.

Huile de Loup marin Pale	le gallon	0 40	0 42
" "	Paille	0 37	0 38
Huile de morue le gallon	"	0 38	0 40
" de marsouin, Pale	"	0 45	0 50
" "	Paille	0 40	0 45

POISSON.

saumon No. 1	le baril	15 50	16 00
" No. 2	"	14 00	14 50
" No. 3	"	12 50	13 00
Anguille	par livre	0 06	0 08
Hareng No. 1 du Labrador	le baril	6 00	6 25
" No. 2	"	5 25	5 50
" No. 1 d'Anticosti	"	5 00	5 25
" No. 1 Cap Breton	"	6 00	6 25
Morue No. 1 Grande	"	5 50	5 50
" No. 1	"	5 00	5 25
" No. 2	"	4 50	4 75
Flétan No. 1	"	0 00	0 00
Truite No. 1	"	10 50	11 00
" No. 2	"	9 00	9 50
Morue sèche le quintal	"	5 00	5 50

AUX MANUFACTURIERS!

A VENDRE.

A VENDRE.

Nous offrons en vente le magnifique établissement occupé par nous, comme manufacture de Aja pour Souliers et Gants, Maroquin, etc. à cause de l'expiration de notre société le 1er mai 1889. La bâtisse, construite en 1882, est en brique solide à 4 étages, 130 x 40 pieds, avec une Aile en brique à 2 étages, 50 x 30, hangar et écuries. Tout près de la rivière St. Charles et de la gare du C. P. R. au centre du quartier industriel de Québec et sans contredit, un des plus beaux établissements de la ville. On peut acheter la bâtisse avec ou sans les accessoires et l'outillage employé par nous et on peut facilement l'adapter aux besoins d'une ma-



manufacture de chaussures, filatures, fabrique de lainage ou autre. Le lot sur lequel est construite la bâtisse contient 22,000 pieds de superficie. Comme nous n'employons pas d'agents, toutes nos marchandises sont vendues directement à notre établissement à Québec.

Pour plus de détail s'adresser à
A. PION & Cie.,
QUEBEC,
252, RUE PRINCE EDOUARD,
ST-ROCH.
novembre 1888-2m.